

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE POLICE NORD VAUDOIS

CHAMBLON, CHESEAUX-NOREAZ, EPEDES, MATHOD
MONTCHERAND, ORBE, POMY, SUCHY, SUSCEVAZ, TREYCOVAGNES
YVERDON-LES-BAINS

DECISION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Séance du 23 juin 2021

Le bureau du Conseil intercommunal porte à la connaissance des citoyennes et citoyens des Communes concernées, que celui-ci a :

- 1) Accepté à l'unanimité le préavis 01/2021 concernant les comptes de l'exercice 2020 présentés par l'extrait du compte 611.**
- 2) Accepté à l'unanimité le préavis 02/2021 concernant le nouveau règlement du Conseil intercommunal de l'Association.**

Les deux objets ne peuvent pas être porteurs de droit à référendum. Les électeurs peuvent consulter les préavis ainsi que les textes de ces décisions sur le site Internet de Police Nord vaudois.

Au nom du bureau du Conseil intercommunal

Le Président

Stéphane Baudat



La Secrétaire

Malou Miéville